

Le mot du Maire

Chers Puyravaultaises, Puyravaultais,

Nous venons de vivre une période estivale inédite du fait des contraintes liées à la Covid-19. Il ne faut pas baisser la garde puisque notre département vient d'être placé en situation de vulnérabilité élevée.

Nous nous devons donc de respecter scrupuleusement l'application des gestes barrières, de redoubler de vigilance car le virus circule toujours activement comme le démontre l'actualité.

Cela fait un mois et demi que la rentrée scolaire s'est déroulée dans les meilleures conditions.

La rentrée municipale s'est traduite aussi par le départ de notre secrétaire d'accueil Florence Toulcanon qui a décidé de partir vers un nouvel horizon professionnel. Nous lui souhaitons le meilleur dans ses nouvelles fonctions. Nous accueillons avec plaisir Monsieur Matthieu Soulard qui a pris ses fonctions le 1^{er} octobre en tant que secrétaire d'accueil.

Depuis l'entrée en fonction de l'équipe municipale, vos élus se sont réunis fréquemment en conseil municipal ou en réunions de commissions. Nous avons priorisé certains dossiers afin d'obtenir les subventions auxquelles nous pouvions prétendre. À ce titre, la commune a obtenu pour des travaux évalués à 391 238,98 €, une subvention du département à hauteur de 45 % de cette somme, soit 176 056.64 €.

Ces travaux concernent le financement d'une première tranche pour le lotissement *Le Moulin*, le rachat de terrains dans le cadre du lotissement, l'effacement des réseaux des rues du Clos des vignes et Saint Nicolas, l'extension de l'atelier municipal, la réhabilitation de l'ancien atelier en maison des associations. **Comme nous ne pouvons plus recourir à l'emprunt**, l'ensemble de ces travaux sera étalé sur plusieurs exercices budgétaires.

Par ailleurs, nous avons sollicité une demande de subvention auprès de la préfecture à hauteur de 40 %. Celle-ci concerne des travaux urgents pour l'école : réfection de l'enduit et d'une partie de la toiture afin d'éviter que les intempéries dégradent les travaux réalisés récemment. Les prochaines semaines seront enfin l'occasion de nous projeter dans le budget 2021 avec des choix cruciaux au niveau des routes du marais. En priorité la route du Fondreau qui a subi des dommages importants lors de la dernière tempête.

L'objectif est de pérenniser au plan budgétaire l'entretien de l'ensemble de ces routes.

Mon équipe et moi-même restons à votre écoute, la porte de votre Mairie est grande ouverte, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.



Votre Maire
Charlotte Vigneux

Dispositifs applicables aux bruits de voisinages

Pour le respect de tous il nous semblait important de rappeler un point de légalité concernant les nuisances sonores.

Article R1336-5

Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage, ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Nous vous remercions de votre vigilance



Nouveau service de mobilité

Suite au départ de Mme et Mr Girard qui bénévolement emmenaient nos aînés faire leurs courses, la Mairie, avec la collaboration de l'EHPAD, a décidé de créer un service de **MOBILITÉ** (Mini-bus) pour les Puyravaultais, Ce nouveau service municipal a débuté le 7 Septembre. Pour en bénéficier vous pouvez vous inscrire en mairie (le nombre de places est limité).

Cette prestation sera réalisée tous les lundis après-midi à partir de 13h30 avec différentes destinations :

- **1^{er} Lundi à Leclerc – 13h30/16h30**
- **2^{ème} Lundi au SPAR – 14h45/16h30**
- **3^{ème} Lundi à l'Intermarché ou Super U – 13h30/16h30**
- **4^{ème} Lundi au Proxi – 14h45/16h30**

Une participation de 2€ sera demandée aux usagers.

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mercredi de 13h30 à 16h30
Samedi de 9h à 12h

Les horaires de la mairie changent

Depuis le 5 octobre et afin de mieux répondre aux attentes des habitants de Puyravault, les horaires d'accueil de la mairie ont évolué. Ils permettront un accès aux services municipaux pour tous à des horaires plus adaptés.

Un poissonnier sur Puyravault

Un nouveau commerçant s'installera sur l'aire de co-voiturage tous les vendredis à compter du 16 octobre.

Il sera présent sur place à partir de 10h30 et jusqu'à 16h.

Poissonnerie Pascal : 06 04 02 83 89



Les Assistantes Maternelles de Puyravault

BOISSON Jessica
1, Rue des Sarcelles
02.51.28.99.12
06.70.45.50.11

GODET Marie-Françoise
12, Rue de la Voie
02.51.28.60.39
06.28.46.03.77

MANGOU Sophie
9, Rue Galerne
02.51.30.17.79

MILLET Véronique
2, impasse des Chauffetelles
02.51.29.05.88

SCHOPPE Isabelle
5, Rue des Vignes du Temple
02.51.30.16.59 - 06.62.11.17.62

Environnement et cadre de vie



La consultation citoyenne portant sur les aménagements de la commune s'est clôturée le 31 Août 2020.

Plus de 23% des foyers de Puyravault ont répondu à ce questionnaire. C'est un résultat encourageant pour le dynamisme démocratique du village. Avec cette nouvelle équipe nous souhaitons plus de proximité entre les citoyens et les projets municipaux. Vous avez répondu présent en faisant plus d'une centaine de propositions pour l'amélioration du cadre de vie de Puyravault. Un premier retour sera fait à ceux qui ont laissé leur adresse mail et un document de synthèse sera disponible à la mairie d'ici fin octobre.

Nous allons prendre le temps en **Commission Urbanisme Environnement et Cadre de Vie** de nous saisir de vos retours, et d'analyser le plus finement possible vos propositions. Ce questionnaire permet aussi de comprendre et d'appréhender que selon les secteurs de la commune les attentes ne sont pas les mêmes. Ainsi nos choix d'orientation devront être le plus adaptés à la réalité de votre rue où de votre quartier résidentiel.

Plusieurs actions nous apparaissent déjà claires aujourd'hui :

- **La réduction de la vitesse**, vous êtes 66% à l'estimer comme excessive et sans réel contrôle.
- **La sécurisation de la rue Galerne** qui est la rue la plus mentionnée dans les questionnaires.
- **La végétalisation et l'embellissement de la commune** qui représente 30% des propositions et doit tenir compte des enjeux environnementaux et économiques.

Le travail de la commission se fera dans le cadre de comités consultatifs associant tous les habitants volontaires de Puyravault.

Trois groupes pour travailler les grands enjeux :

- **Aménagement de la voirie et du stationnement** – Claude Chaussadas
- **Pistes cyclables et pédestres** – Noel Faucheron
- **Végétalisation et embellissement de la commune** – Alexandre Dussollet



Ces groupes se réuniront prochainement afin d'échanger et de proposer des actions concrètes pour la commune. Cette première étape va nous permettre de définir les priorités, nos marges de manœuvre et de budgéter les travaux à venir pour les six prochaines années.

Inscription en mairie ou par mail : mairie.puyravault85@wanadoo.fr

Rencontres

Le groupe des couturières qui a confectionné bénévolement des masques pour les Puyravaultais pendant le confinement a été reçu en Mairie pour un goûter de remerciements. Le groupe remercie à leur tour les habitants pour leur soutien et les dons reçus.

Les ateliers de bricolage et couture poursuivent leurs activités au sein de l'association **on est C.A.P !** est ce, depuis début septembre.

Vie associative

«on est C.A.P ! » propose depuis la rentrée un atelier « cartonnage » tous les jeudis. Ses membres préparent aussi activement la fin d'année avec l'organisation du **Téléthon** ainsi que d'un **marché de Noël**. Vous pouvez participer en vous inscrivant auprès de son président Jean Noel Frappin :

06 64 36 02 73 / on.est.c.a.p85@gmail.com



Groupe jeunesse (10-18 ans) : *Sous l'impulsion de la Commission Jeunesse, une quinzaine de jeunes de Puyravault de 10 à 17 ans a commencé à se réunir cet été pour définir les besoins de leur classe d'âge dans notre village. Ils ont prévu de se rassembler en association, l'ADJ, et de proposer différents petits services aux puyravaultais pour financer leurs activités. Leurs différents projets ("city", local de rencontre, activités inter-villages, mur d'escalade ...), s'ils les défendent bien, seront étudiés et éventuellement accompagnés ou mis en œuvre par la mairie.*

N'hésitez pas à les rejoindre si vous avez l'âge et à en parler autour de vous. Vous serez informés des prochaines rencontres par voies d'affichage. Elles se tiendront au square de la Forge si le temps le permet.

Vous pouvez prendre contact avec Pauline (par SMS) au 0646711570

« CLUB DE L'AMITIE & DU TEMPS LIBRE »

C'est avec une grande émotion qu'une quarantaine de membres du Club se sont retrouvés mardi 18 août afin de participer au traditionnel pique-nique annuel gratuit. Il est précisé que la préfecture de Vendée et Madame le Maire avaient, à notre demande, validés l'organisation de cet événement. Madame le Maire a répondu favorablement à notre invitation et a partagé ce repas avec quelques « Anciens et Anciennes » de la commune. Les festivités se sont terminées, comme de coutume, par des parties de belote et de rami devenues bien rares du fait du COVID-19.

Jean-Pierre MOREILLON, Président



La Puyravaultaise, Le Puyravaultais – Journal Municipal d'Information – Imprimé par nos soins

Mairie de Puyravault – Impasse de la Mairie – 85450 PUYRAVAULT

Téléphone : 02.51.28.61.99 – Fax : 02.51.28.68.51

Courriel : mairie.puyravault85@wanadoo.fr

Site internet : www.puyravault-vendee.fr

Horaires d'ouverture : mercredi de 13h30 à 16h30/ samedi de 9h à 12h

Ne pas jeter sur le voie publique - Prochain numéro le 1^{er} décembre 2020